

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Berne, le 14 décembre 2016

Taxe sur le tabac: la décision à courte vue du Conseil national prive le Conseil fédéral d'un outil de prévention du tabagisme

La Ligue suisse contre le cancer, la Fondation suisse de cardiologie, Addiction Suisse et l'Association suisse pour la prévention du tabagisme sont déçues par la décision du Conseil national, qui a choisi de ne pas reconduire la compétence du Conseil fédéral d'augmenter la taxe sur le tabac.

Après le renvoi au Conseil fédéral de la loi sur les produits du tabac, le Conseil national s'est prononcé pour la deuxième fois au cours de cette session contre la protection des enfants et des adolescents.

Depuis le dernier relèvement de sa compétence en 2003, le Conseil fédéral a augmenté à six reprises l'impôt sur le tabac pour un montant total de CHF 1.70. Sur cette même période, les multinationales du tabac ont renchéri, petit à petit, la part leur revenant de CHF 2.00. Un paquet de la marque la plus vendue coûtait CHF 8.50 en juillet 2016. La politique en matière de prix de ces grands groupes montre que les petites augmentations ne portent aucun préjudice au business des produits du tabac, alors que les fortes hausses de prix ont durant un certain temps un réel effet préventif.

La taxe sur le tabac est un outil de prévention efficace. Grâce à sa compétence limitée, le Conseil fédéral a pu, au cours des années précédentes, réagir rapidement et avec flexibilité aux évolutions du marché. En raison du gel de facto de la taxe sur le tabac, il n'est plus possible d'appliquer une des mesures les plus efficaces et les moins coûteuses pour faire diminuer le tabagisme en Suisse. Par cette décision, qui va à l'encontre de ce que veut la majorité de la population, la prévention du tabagisme a été sensiblement affaiblie en Suisse.

Cigarettes chères en Suisse?

La force actuelle du franc et les prix prétendument plus bas des cigarettes dans les pays limitrophes sont les raisons les plus souvent citées pour la renonciation à de nouvelles adaptations de l'impôt sur le tabac. Ces raisons ne tiennent toutefois pas la route quand on y regarde de plus près. Si, dans le cadre d'une comparaison sérieuse, on tient compte du niveau relatif des prix dans ces pays, on constate que le prix des cigarettes est plus élevé en Allemagne et en France qu'en Suisse, par rapport à leurs niveaux de prix respectifs (voir carte).

En cas de questions, veuillez vous adresser à:

Association suisse pour la prévention du tabagisme:
Thomas Beutler, collaborateur scientifique 031 599 10 20, info@at-schweiz.ch

Ligue pulmonaire suisse:
Elena Strozzi, cheffe du département Politique et prévention, 079 555 33 79, e.strozzi@lung.ch

Addiction Suisse:
Corine Kibora, Porte-parole, 079 730 60 75, ckibora@addictionsuisse.ch

Ligue Suisse contre le cancer:
Flavia Nicolai, cheffe de la communication, 031 389 94 13, flavia.nicolai@krebsliga.ch